

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION  
O R S T O M

ECOLOGIE ET HISTOIRE :  
APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

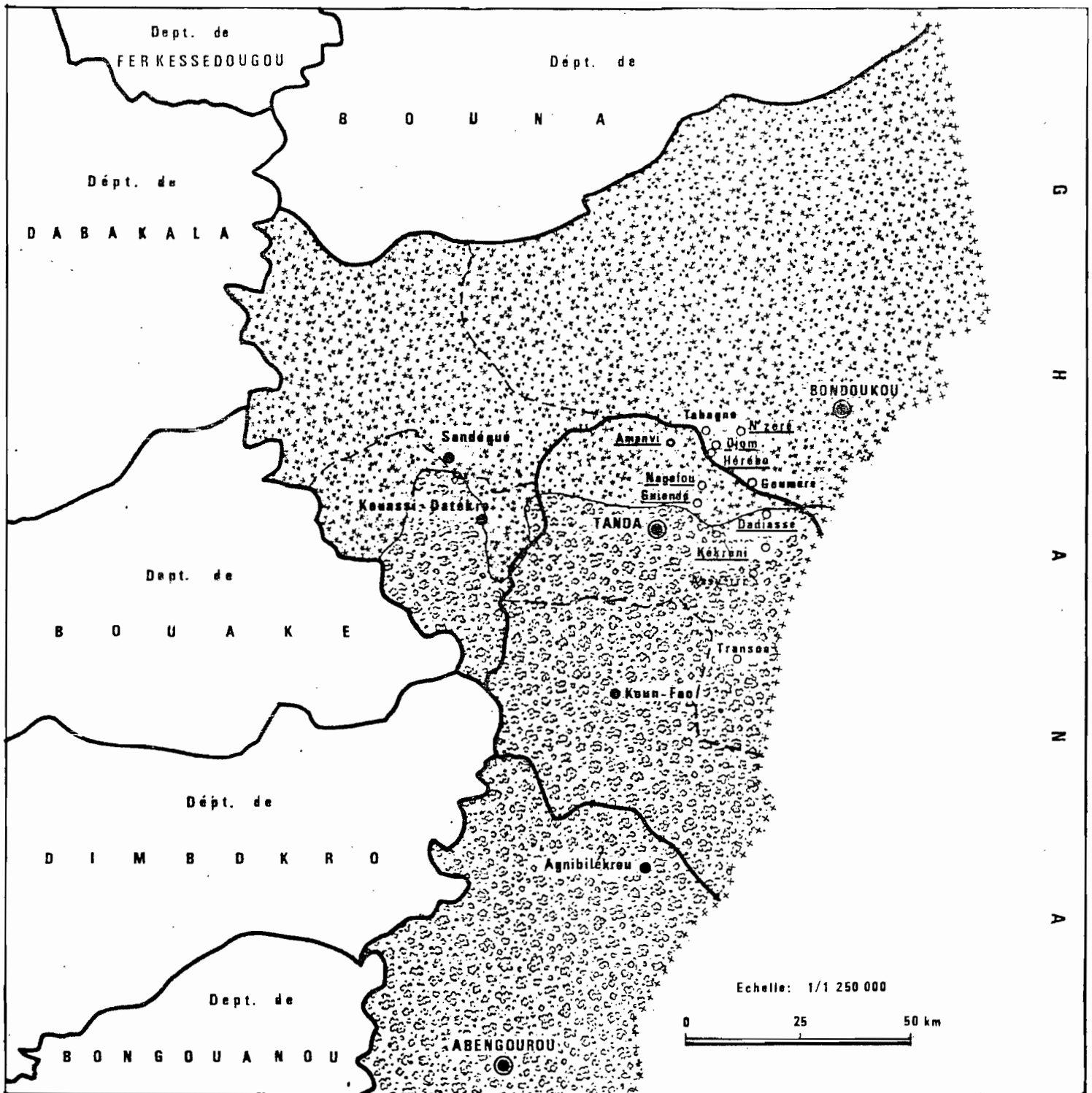
SIE Koffi & IBO Guéhi  
1986

CENTRE DE PETIT BASSAM - 04 B.P. 293 ABIDJAN 04

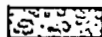
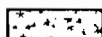
-----

ECOLOGIE ET HISTOIRE :  
APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

SIE Koffi  
IBO Guéhi Jonas  
Historiens à l'ORSTOM  
de Petit Bassam



### LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE

- Limite de Département
- - - Limite de Sous-Préfecture
- ++++ Limite d'Etat
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Nagafou Village enquêté
-  Forêt
-  Savane

L'analyse de la situation écologique dans les pays relativement développés a montré la gravité de la détérioration de l'environnement et les efforts constants pour corriger les déséquilibres. Ainsi sont nés et se sont développés des groupes et associations privés qui ont affiché leurs objectifs en s'attribuant le qualificatif de "écologistes". Le phénomène a pris de telles proportions, suite à l'écho favorable rencontré dans les différentes couches sociales, qu'il a très vite glissé vers le terrain politique. Des partis écologistes se sont présentés sur la scène politique avec pour ambition de canaliser les énergies en vue d'instaurer une nouvelle approche du développement qui privilégie l'amélioration du cadre de vie.

Dans les sociétés de moindre développement économique, la sonnette d'alarme a été tirée depuis quelques décennies, le plus souvent, à la faveur d'actions de sensibilisation dont l'initiative émane d'organisations non gouvernementales et d'organisations spécialisées telles que le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE). La dégradation rapide de la situation, ici, trouve son

explication dans l'exploitation anarchique des immenses ressources naturelles. Elle est également le fait d'une imitation servile des modèles de développement industriel existant, sans précaution aucune pour en atténuer les aléas.

Ainsi, la prise en compte des problèmes écologiques est un fait majeur qui s'impose, de plus en plus, à tous et à chacun des acteurs sociaux et politiques comme en témoignent d'une part l'éducation en matière d'environnement entreprise à tous les cycles d'enseignement scolaire et, d'autre part, les discours politiques quelquefois traduits en actes concrets par la création de structures propres à saisir et régler les problèmes du milieu (1).

La situation qui prévaut aujourd'hui dans un pays en développement comme la Côte d'Ivoire, où il ne subsiste que trois millions d'hectares de forêt sur les seize millions et moins de trois mille cinq cents éléphants sur les soixante mille que l'on y comptait au début du XX<sup>e</sup> siècle (2), invite à une réflexion profonde et urgente. Cette réflexion doit nécessairement concerner les scientifiques de toutes les disciplines.

## I. APPROCHE CONCEPTUELLE

Nous l'aborderons à travers l'analyse de certaines formulations théoriques qui sont en rapport avec l'objet et la problématique de notre étude.

---

(1) Création de ministères de l'Environnement ou de la Protection de la Nature.

(2) Fraternité-Matin du 25-26 octobre 1986. Page 7

## 1. Les formulations théoriques

Les tentatives de formulation théorique des relations homme-milieu ont donné lieu au développement des thèses les plus fantaisistes dont celles des spécialistes des sociétés dites "primitives" et qui se synthétisent en ces trois affirmations. La première stipule que les sociétés primitives vivent en parfaite harmonie avec le milieu naturel, contrairement aux sociétés qui se trouvent à des niveaux plus élevés de développement. La seconde rétorque que les hommes dans les sociétés dites primitives étaient plus occupés à chercher de quoi se nourrir, dans une lutte implacable avec la nature qui se dressait devant eux comme un obstacle ; dans ces conditions, il n'est pas raisonnable, renchérit-elle, de parler d'une quelconque influence anthropogène sur la nature à ce stade là. La troisième, plus péremptoire que les autres, assure que les hommes primitifs n'étaient pas en mesure, de par le caractère rudimentaire de leurs instruments, d'apporter un quelconque changement dans le processus naturel et que, par conséquent, ils ne faisaient que s'adapter passivement à tous les phénomènes du milieu.

Ces thèses battues en brèche par tous les scientifiques sérieux ne méritent pas qu'on s'y attarde outre-mesure. Elles souffrent d'un certain réductionnisme qui ne prend en compte les forces productives que pour autant qu'elles soient suffisamment développées. Une telle approche, si elle permet de rendre compte de la situation et de l'évolution écologiques dans les sociétés relativement développées, n'autorise pas, cependant, une analyse conséquente des phénomènes environnementaux dans les communautés humaines de moindre développement socio-économique. A la limite, elle tendrait à poser comme négligeables les répercussions des activités humaines sur le cadre de vie des sociétés étudiées. Elle paraît de ce fait assez négative en ceci qu'elle ne retient que les impacts les plus marquants et les plus traumatisants.

Certains Anthropologues et Historiens spécialistes des sociétés dites primitives admettent, pour leur part, que malgré le faible niveau de développement de leurs forces productives, les sociétés primitives ont pu, par la force de caractère de leur économie, exercer une influence sur les écosystèmes environnants. Ainsi, si pour le savant belge DORST (1), les problèmes écologiques se posèrent à l'homme dès son apparition sur terre, selon BOUDHIKO MIKAÏL (2), les cultures du paléolithique supérieur auraient disparu à la suite d'une certaine crise écologique.

Sans en arriver à cet "absolutisme environnemental", il convient de signaler qu'il est communément admis, aujourd'hui, que le degré d'influence d'une société sur son milieu naturel dépend, pour une part importante, du niveau de développement de ses forces productives que sont les outils et moyens de production d'une part et la force humaine qui les actionne, d'autre part. Cette influence peut se manifester de façon positive : lorsque c'est le cas, tous les moyens dont dispose la société, moyens matériels et culturels, sont mobilisés pour la préservation et la sauvegarde du cadre de vie et des éléments qui le composent. Malheureusement, cette influence peut également se révéler négative : dans ce cas, tout le potentiel contribue à la dégradation du milieu.

Il apparaît ainsi que de toute évidence, tout vécu humain, de tout temps et aujourd'hui plus qu'hier, a été et demeure une tentative permanente en vue de connaître, de maîtriser et de gérer le milieu environnant pour la satisfaction des besoins vitaux de l'homme. Et celui-ci perçoit le niveau de dérèglement de son cadre de vie et le degré d'influence de la nature modifiée sur son mode d'existence comme étant essentiellement liés aux

---

(1) DORST (J.) : "Avant que la nature ne meurt". Moscou, Ed. du Progrès, 1968. page 13

(2) BOUDHIKO (M.) : "Ecologie globale". Moscou, Ed. du Progrès, 1980. page 237.

moyens dont il dispose et de la capacité qu'il a pour résoudre ces problèmes. En d'autres termes, chaque société, quel que soit son niveau de développement matériel, secrète des déséquilibres et rencontre des problèmes écologiques dont la gravité se mesure à sa plus ou moins grande aptitude à les résoudre pour retrouver le point d'harmonie indispensable à sa propre survie.

D'un simple point de vue épistémologique, le terme "ÉCOLOGIE" (étymologiquement du grec *OIKOS*, maison, habitat et *LOGOS* : science) a été, pour la première fois, introduit dans l'orbite scientifique par le célèbre biologiste HAEKEI E. au milieu des années 60 du XIX<sup>e</sup> siècle. En biologie, l'écologie, c'est la branche qui étudie les rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel. L'histoire quant à elle, étudie le passé de l'humanité dans toute sa diversité évolutive ; ce faisant, elle explore et fixe les étapes, les formes, les forces motrices et les vecteurs d'évolution de la société humaine, à travers sa vie matérielle et spirituelle, c'est-à-dire, à travers sa civilisation. Or, c'est à la faveur de ce vécu en mouvement que s'opère concrètement l'interaction entre l'homme et la nature. Dès lors, l'on peut dire que l'Histoire de l'humanité, d'une communauté humaine, c'est celle des relations entre l'homme et la nature dont il est le produit. En effet, "l'homme vit de la nature, c'est-à-dire que la nature représente son corps avec lequel il doit rester en communication pour ne pas mourir" (1). Ainsi donc, par leurs objets respectifs, l'écologie et l'histoire sont, dans les faits, des disciplines complémentaires qui gagneraient à sortir de leur ornière pour se féconder et permettre à l'une et à l'autre d'élargir leur angle de perception des problèmes de la société humaine. Les sociétés traditionnelles de notre époque offrent, sans nul doute, un cadre très approprié pour cette rencontre fructueuse.

---

(1) MARX K. T. 42 page 92



## 2. La problématique de recherche et l'objet

La région Est de la Côte d'Ivoire a accueilli, à partir du XVIIIe siècle, plusieurs vagues de migrants akan venus de l'actuel Ghana, à la faveur des différentes guerres intercommunautaires qui ont jalonné la naissance et la consolidation de l'Empire ashanti d'OSSEY TUTU. La mise en place de ces diverses populations a fait l'objet d'une série d'études historiques et ethnologiques (1).

De ces études, il ressort qu'arrivés par groupes relativement restreints dans un milieu de contact forêt-savane pour certains (Abron) et dans un milieu forestier de pénétration difficile pour les autres (Djuablin et Ndenyan), ces peuples se sont agrandis soit par apports extérieurs soit par assimilation de populations autochtones. Il est évident que ces peuples ont été confrontés à des problèmes d'occupation et de maîtrise de l'espace nouveau.

Or, les études jusqu'ici entreprises ont été axées, pour l'essentiel, sur la connaissance des événements qui ont conduit à la migration et sur la description de l'itinéraire migratoire. Elles laissent une place importante à la présentation de l'organisation sociale et politique.

- 
- (1) . TAUXIER (L.) "Religions, moeurs et coutumes des Agni de la Côte d'Ivoire": Paris, 1932  
 . ROUGERIE (G.) : "Les pays Agni du Sud-Est de la Côte d'Ivoire forestière" IFAN, 1957  
 . SIE K. : "Les agni-Diabé : histoire et société" Paris, 1976 (thèse de Doctorat de 3è cycle)  
 . PERROT(C. Hélène) : Les Agni-Ndenye et le pouvoir aux 18e et 19e siècles" CEDA, Abidjan 1982  
 . TERRAY (E.) : "Le royaume abron de Herebo"  
 . NIANGORAN-BOUAH (G.) : "L'univers akan des poids à peser lor. Les poids figuratifs" NEA MLD Abidjan, 1985  
 . ESCHLIMAN (J.P.) : "Les Agni devant la mort" Paris, 1985.

Elles s'intéressent peu aux problèmes nés de la cohabitation de sociétés différentes dans leurs modes de vie (Abron et Koulango par exemple) et laissent souvent dans l'ombre les faits relatifs aux mutations et adaptations survenues dans le nouvel œkoumène.

Certes, des géographes ruraux (1) ont abordé, dans leurs travaux, les relations de cause à effet qui peuvent s'établir entre les systèmes culturels et l'épuisement des sols d'une part, et, entre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, d'autre part. Mais de façon chronologique et systématique, il importe d'étudier les relations homme-milieu comme un fait de société donc comme un fait historique ; et c'est là notre motivation. Nous avons donc choisi de placer notre contribution dans le cadre d'une étude intitulée : "Ecologie et Histoire des sociétés akan de l'Est de la Côte d'Ivoire". Elle se situe dans les préoccupations du Département B de l'ORSTOM (milieux et sociétés) et dans les objectifs scientifiques de l'Unité de Recherche 231 (dynamique des populations et cultures, enjeux et maîtrise de l'espace).

Si des compléments d'études très orientées comme celles que nous entreprenons s'avèrent indispensables, il convient, encore une fois, de redire que ces investigations ne sont possibles que pour autant qu'elles s'appuient sur une très bonne connaissance du système d'organisation sociale, économique et politique que nous fournissent les études précitées.

---

(1) BLANC-PAMARD (C.) : "Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du V baoulé".

BOUTILLER (J.L.) : "Recherches d'anthropologie économique en pays koulango".

L'histoire écologique (1) que nous définissons comme une nouvelle démarche scientifique faisant appel à la connaissance des sociétés historiques dans leurs rapports dynamiques avec leur milieu et cadre de vie n'ambitionne pas d'étudier les composantes biologiques de l'écosystème. Elle se voudrait un instantané de séquences périodisées des rapports "homme-milieu" qui rendent compte de la permanence des préoccupations écologiques à travers l'évolution des sociétés dites traditionnelles ou primitives et du rôle historique des facteurs naturels. Il s'agit bien d'une étude historique qui fait appel au cadre de vie des communautés pour expliquer les changements et facteurs d'évolution. C'est une tentative d'intégration et d'élargissement des tâches traditionnelles de l'Histoire.

Nous restons persuadés que dans le débat théorique sur le comment du maintien de l'équilibre écologique, l'Histoire peut apporter un éclairage sur la compréhension des faits environnementaux ayant abouti à la situation actuelle et proposer, par voie de conséquence, des axes d'évolution en vue d'atténuer les impacts les plus marquants et les plus traumatisants de l'activité humaine. En effet, par l'étude des pratiques économiques dans le temps, des habitudes culturelles, l'Histoire peut proposer une réinterprétation des phénomènes écologiques, des faits sociaux et culturels infirmant ou confirmant les points de vue des théoriciens et des acteurs pour la sauvegarde de la nature.

---

(1) Nous ne voulons pas entrer dans le débat instauré qui tente d'opérer un choix entre Ecologie globale et Ecologie sociale. Nous estimons que "Histoire écologique" rend mieux compte du contenu de notre préoccupation et approche scientifique.

## II- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Au plan méthodologique, nous avons été guidés par quatre préoccupations essentielles, à savoir :

- le choix du terrain d'étude,
- l'inventaire des informations utiles à collecter,
- l'inventaire des sources,
- les techniques d'enquêtes.

### 1. Le choix du terrain d'étude

Les critères qui ont présidé au choix de l'Est de la Côte d'Ivoire comme terrain d'étude viennent d'être largement développés à travers notre réflexion sur la problématique. En plus des arguments déjà évoqués et présentés (disponibilité d'études de base fiables, connaissance et appartenance au milieu culturel...), il convient de retenir que dans cette grande aire culturelle akan de l'Est de la Côte d'Ivoire, nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux abrons, agni-djuablin et agni-ndenyan pour des raisons écologiques. Le pays abron est tout entier partie intégrante de la zone de contact forêt-savane très sensible aux aléas climatiques et sujette aux changements ; il se situe au-delà du 8e parallèle Nord, précisément entre Tanda et Bondoukou. Les pays agni-djuablin et agni-ndenyan, contigus, restent encore dans la zone forestière fortement agressive et en rapide mutation. L'intérêt géographique et écologique de ce choix réside dans la concomitance de ces deux écosystèmes dont héritent des sociétés ayant en commun une organisation socio-politique centralisée et hiérarchisée et qui se présentent, de prime abord, comme homogènes sur le plan culturel.

## 2. L'inventaire des informations à collecter

Par rapport aux objectifs que nous poursuivons, il s'avère indispensable de rassembler un certain nombre d'informations en vue de répondre aux tâches théoriques et pratiques qui nous incombent dans la conduite de notre activité de recherche. Elles gravitent autour des axes suivants :

- A partir du cadre physique et de l'histoire des implantations du peuplement humain, nous voulons recueillir des éléments de connaissance sur les modalités de création des villages, campements et autres habitats. Dans cette optique, la prise en compte des critères de choix des sites et des facteurs de leur évolution spatiale permet d'appréhender les problèmes écologiques et d'adaptation au milieu qui se sont posés, non seulement aux populations migrantes mais également aux populations autochtones. Il est fort probable, en effet, que la configuration topographique, la plus ou moins grande capacité ou facilité d'exploitation du milieu d'accueil ont pu déterminer le choix des sites humains. De même, les épidémies, l'apparition ou la découverte de phénomènes environnants inexplicables ont été à l'origine des changements de sites humains. Une étude toponymique doit accompagner la mise en évidence des éléments relatifs à la situation topographique des localités - échantillons retenues comme cadre d'étude.

- A partir également des activités économiques, il convient de collecter les données relatives à la connaissance des interactions entre les activités humaines et le milieu anthropisé, par le recensement et l'analyse des pratiques culturelles, sources de modifications de comportement liées à la nécessité d'adaptation au milieu d'accueil et par l'évaluation des facteurs anthropogènes sur le cadre de vie, dans une perspective évolutive. Il ne s'agit pas

de re-consigner et de décrire les activités économiques largement et profondément étudiées mais de s'attacher à les mettre en relation avec les phénomènes écologiques pour en tirer des enseignements qui autorisent une réinterprétation rigoureuse de l'existant.

- A partir de la démographie historique, prenant en compte la dynamique des populations comme facteur interne d'évolution des structures et des institutions sociales (assimilation et intégration d'apports nouveaux), d'aménagement de l'espace (relations : niveau de population  $\leftarrow\rightarrow$  espace disponible  $\leftarrow\rightarrow$  régime agraire), nous nous attachons à recueillir des éléments d'appréciation de la situation d'ensemble quant à l'organisation et à la gestion de l'environnement.

- Partir, enfin, des croyances religieuses, des pratiques rituelles et du totémisme, il faut recenser et analyser toutes les pratiques sociales, culturelles, en relation avec le milieu afin d'établir le niveau de perception de l'environnement et de situer les actions en faveur d'une éducation en matière d'environnement.

Tous ces axes de recherches constituent le fil conducteur à partir duquel nous élaborons notre schéma de collecte des informations, quelle que soit la source à laquelle nous nous adressons.

### 3. Les sources

Dans le cadre de cette étude, nous avons recours à la fois aux sources écrites et aux sources orales.

- S'agissant des sources écrites, l'importante littérature historique déjà évoquée et portant sur les abron, agni-djuablin et agni-ndenyam, constitue notre documentation de base. Nous faisons également appel aux sources bibliographiques et autres documents d'archives qui ont pu servir à l'élaboration des différents écrits précités afin de procéder à une relecture dans le but d'en saisir les éléments en rapport avec le domaine de l'histoire écologique qui nous intéresse.

Nous nous adressons également aux sources écrites fournies par les disciplines telles que la botanique, la pédologie, la géographie etc... dont la contribution est indispensable pour saisir les contours de ce travail pluridisciplinaire. Il est utile, en effet, de recenser les travaux de géographie rurale et physique sur la zone concernée, en remontant aussi loin que possible dans le temps afin de saisir les inévitables évolutions. Il est également important de procéder à l'inventaire des écrits sur la faune et la flore qui portent en elles les stigmates des changements imposés par l'activité humaine. Il est enfin souhaitable de s'adresser aux pédologues et aux résultats de leurs travaux pour apprécier les modifications subies par les sols de la région.

Toute cette documentation de base vient en appui d'un travail de terrain qui s'avère indispensable pour actualiser les données, les compléter et saisir certains aspects spécifiques. Ce travail de terrain est fondé sur la collecte d'informations par la tradition orale. Cette

méthode d'investigation donne accès à une source documentaire utile pour la connaissance et la ré-écriture du passé historique des communautés humaines dites "sans écriture". Elle est d'importance capitale, mais sa valeur est fonction de la perspicacité de l'enquêteur et de la qualité de la technique d'enquête utilisée.

#### 4. Les techniques d'enquête

Elles s'élaborent et s'affinent au fur et à mesure des contacts sur le terrain. Elles constituent une réponse appropriée aux contraintes rencontrées et une adaptation à la situation du moment. Elles se fondent avant tout sur une bonne connaissance des valeurs culturelles et du protocole de la communauté étudiée. Leur application requiert du chercheur un sens du contact humain et de la simplicité pour susciter la sympathie et l'amitié des enquêtés qui, alors, dépassent le cadre strict des questions-réponses pour se livrer à fond, faire des confidences à propos de faits dont la version officielle se révèle parfois Lénifiante. Pour en arriver à cette situation de parfaite communication, il importe d'accorder la plus grande attention aux premiers contacts et d'y consacrer le temps nécessaire, sans précipitation. Les investigations de terrain qui nécessitent cette mise en oeuvre de techniques d'enquête concernent, pour l'instant, uniquement le pays abron.

##### 4.1. Les contacts préliminaires

Notre premier séjour sur le terrain d'étude nous a conduit au village de Herebo, capitale actuelle du royaume abron (Gyaman) que nous ne connaissions pas. Le hasard a voulu que la première personne que nous ayons rencontrée fût un vieux sage (1) qui nous accueillit selon les rites

---

(1) Il s'agit de M. KOUADIO Yéboa, 80 ans originaire de Hérébo.



de l'hospitalité akan. Nous nous sommes ouverts à lui de l'objet de notre venue à Herebo. Il nous a introduit auprès du porte-canne du Roi (1). Ce dernier, après avoir pris bonne note de notre souhait de rencontrer le Roi, a recueilli toutes informations utiles sur notre origine et notre position sociale avant de nous recommander de revenir à une autre occasion, arguant que le Roi était en mission à Yamoussoukro. Nous avons mis à profit ce "temps libre" pour sillonner la région, reconnaître les sites des villages, sans procéder à aucune enquête.

Notre deuxième séjour nous a permis de mieux connaître notre vieux sage qui s'est révélé être le cousin du Roi. Il a accepté, sans réticence aucune, d'être notre tuteur et notre intermédiaire pour toutes nos démarches. Il nous a remis en contact avec le porte-canne qui, à son tour, nous a introduit auprès du Roi, à la Cour royale. Reçu par le Roi (2) entouré de ses notables, nous avons sacrifié au rituel akan d'échange de nouvelles et d'offre de cadeaux au Roi (du gin principalement), puis nous avons été priés d'exposer l'objet de notre présence. Nous avons eu alors l'assurance officielle, solennelle du Roi de pouvoir mener, sans entrave, nos investigations sur toute l'étendue de son royaume.

#### 4.2. Le choix des localités-échantillons

Cette introduction officielle faite suivant le protocole, nous avons, à partir des informations fournies par notre tuteur, procédé au choix des villages-échantillons en retenant comme critères, l'origine et le rôle historiques, la particularité par rapport à la topographie du site, l'importance par rapport aux activités économiques. Nous

---

(1) C'est M. YAO Deki, originaire du même village

(2) Il s'agit de Nanan Koffi Yéboa

avons présupposé, dès le départ, qu'il était opportun d'étudier à la fois des villages de création Koulango, des villages de création abron mais implantés en pays koulango traditionnel et des villages abron implantés en dehors de l'espace koulango.

Pour comprendre cette approche, il convient d'avoir en mémoire le fait que le royaume abron tel qu'il se présente aujourd'hui, est le point d'arrivée d'un processus réussi d'interpénétration de cultures qui se sont fécondées. En effet, les envahisseurs abron, en investissant le pays koulango traditionnel ont imposé leur organisation socio-politique à leurs vassaux. Ils ont, par contre, adopté la langue des vaincus (le koulango), leurs techniques d'exploitation et de gestion du milieu naturel. Ainsi des villages koulango d'origine ont dû cohabiter avec des villages abron d'implantation plus récente. Ailleurs, à la lisière de la forêt, en pays agni bonna, se sont installés d'autres villages abron qui, apparemment, n'ont pas subi l'influence koulango. C'est en partant de cette réalité que nous avons estimé qu'une étude sur le royaume abron actuel doit nécessairement tenir compte de cet amalgame de cultures et de civilisations. Les villages retenus l'ont été pour les critères évoqués ; chacun a son ~~HISTOIRE~~ HISTOIRE que nous livrerons en son temps. ils présentent les caractéristiques suivantes :

DJOM (TCHOM : moi seul) :

village koulango de création antérieure à l'arrivée des abron. Il se situe à environ 1 km de la capitale actuelle du royaume abron. C'est Djom qui a négocié avec la famille royale l'installation des populations abron sur le site actuel de Herebo, après prestation de serment pour un pacte de non-agression. Djom ne présente aucune particularité du point de vue géographique ; il est aujourd'hui insignifiant eu égard au développement prodigieux de son voisin, Herebo.

ZERE (yokô zèlè-zèlè : eau à la surface couverte de feuilles et racines pourries : eau sale).

village koulango ancien dont le site a évolué dans l'espace et qui a été à l'origine d'un essaimage d'autres habitats, bien avant l'arrivée des abron. Son importance pour nous réside dans sa particularité topographique qui en fait une plaine marécageuse sur un socle latéritique n'autorisant pas une infiltration des eaux de pluie du fait d'une induration. L'existence d'une multitude de marais est à l'origine de son nom.

NAGAFOU (NAGÖ FOU : mon pied a poussé : c'est ici mon domaine)

village koulango antérieur à l'installation des abron. Il se situe à environ 7 km à l'ouest de Herebo. Il a connu plusieurs changements de sites dus principalement à la nature des activités économiques (orpaillage, agriculture...) Le site actuel est localisé dans une zone de plaine fertile traversée de petits cours d'eau. Nagafou est le centre d'une intense activité économique.

AMAVI (EMANI NVRI-NVRI : le milieu de la terre : le centre de la terre)

village abron créé par une branche de la famille dirigeante abron venue de WASSAN MAVI (Ghana). Il n'a pas connu de changement de site. La littérature historique nous apprend que Amavi a été à certains moments la capitale du royaume abron notamment lors des contacts avec les explorateurs anglais et français, dans les années qui ont suivi la défaite de l'asantehene KOFFI Karakari face aux troupes anglaises de Sir GARNET WOLSCHY, à la bataille de FOMENA en 1874. Amavi est donc un village, abron implanté dans l'espace traditionnel koulango ; il se présente aujourd'hui comme une bourgade riche et prospère.

HEREBO (HERI GBOGO : HERI (arbre), GBOGO (gros) = gros arbre)

Village abron, il doit son appellation au site qui lui a été attribué par les autorités koulango du village de DJOM, c'est-à-dire, au pied d'un gros arbre qui malheureusement n'existe plus. Encore aujourd'hui, Herebo demeure un village abron presque à 100 % ; ses habitants sont de souche noble et de la lignée royale. Capitale du royaume abron d'aujourd'hui, village moderne, construit en dur et électrifié, il livre une concurrence acharnée à TABAGNE (MTA MBAGNE= je veux vivre seul) qui n'était au départ qu'un campement de KOSRON (KOSSONOU), le Roi abron de Herebo.

#### GUIENDE

village abron retiré à la limite sud de l'espace koulango. son importance et sa particularité résident dans le fait que la fête des ignames y est célébrée avant tout autre village du royaume. En effet, lorsque le Roi abron (consommateur de maïs à défaut de banane), après avoir assisté et observé la fête des ignames des koulango (tradition koulango) se décida à consommer ce produit, ce fut le chef de Guiendé qui eut le privilège de servir de cobaye, sur recommandation du génie protecteur TANOË.

KEKRENI et DADIASSE sont les deux villages abron situés en dehors de l'espace koulango que nous avons retenus. Ils sont pratiquement en zone forestière. Nous pensons qu'il faut accorder une attention particulière à l'étude de ces deux villages témoins du passé authentique des abron à travers son évolution récente, dans un cadre identique à celui de la civilisation abron originelle.

Dans les villages-échantillons ainsi sélectionnés, nous avons procédé au choix d'un certain nombre d'informateurs sur recommandation de notre vieux tuteur et intermédiaire qui a tenu à ce que son fils (1) nous serve de guide afin que nous soyons assurés de la sollicitude de ses amis disséminés dans

---

(1) Il s'agit de M. KOFFI N'guettia 21 ans, déscolarisé.

les villages. Nous avons obéi à la tradition qui dit que les premiers dépositaires de l'Histoire sont avant tout "les vieux". Ainsi les informateurs retenus sont parmi les personnes les plus âgées du village, ce qui n'exclut pas les interventions ponctuelles de certains adultes de moins de cinquante ans, ni même les précisions et correctifs apportés par certaines vieilles femmes.

#### 4.3. Le questionnaire

Après avoir établi des contacts utiles avec les autorités traditionnelles, sélectionné les villages - échantillons et les informateurs, nous avons élaboré un questionnaire indicatif qui guide la conduite de nos interviews enregistrés. Notre souci est de susciter, à l'occasion de ces entretiens, un va-et-vient entre le présent et le passé afin de faire ressortir les éléments explicatifs des changements intervenus au cours de l'évolution historique. Nous avons acquis un magnétophone à cassettes et à micro incorporé plus pratique pour recueillir les informations. Nous avons également initié notre guide afin qu'il puisse nous seconder utilement. Déscolarisé après avoir suivi une classe de Première C au Lycée de Bondoukou, ce jeune homme dynamique de 21 ans s'est rapidement pénétré de la problématique de notre démarche et a pu servir d'enquêteur interprète, eu égard à notre ignorance de la langue koulango.

Du point de vue structurel, nous avons conçu notre questionnaire autour de trois groupes de questions. Le premier groupe fait appel aux notions relatives à la perception de l'environnement naturel. Il regroupe une série d'interrogations sur le climat, le relief, la végétation, le sol, l'hydrologie tels qu'ils sont perçus dans le vécu quotidien, dans le passé transmis par les ancêtres et dans les manifestations comme le folklore, les contes, les proverbes, les légendes, les serments, les messages transmis par certains instruments (tam-tam parleur, cor.... etc).

Le deuxième groupe est axé sur les activités transformatrices de l'homme, notamment économiques. Les interrogations à ce niveau portent sur les méthodes d'exploitation et de gestion de la nature par rapport à l'agriculture, à la chasse, à la pêche...et sur l'évaluation et l'appréciation de l'impact de ces activités sur l'environnement.

Le troisième groupe s'intéresse aux éléments de la vie spirituelle et culturelle en rapport avec le fait écologique. Les réponses attendues doivent permettre de recenser les interdits (exemple : bois sacrés...), les pratiques rituelles qui instituent une éducation en matière d'environnement.

#### 4.4. L'observation

Comme complément indispensable à la collecte d'informations à travers la documentation écrite et orale une observation directe sur le terrain constitue une autre méthode d'enquête. Elle requiert du chercheur une présence intelligente sur l'aire d'étude afin d'observer, consigner, analyser et interpréter les comportements sociaux et économiques de quelques ménages choisis, bien représentatifs.

\*

\*

\*

Fixer le but à atteindre, déterminer les contours du chemin, indiquer les étapes et le rythme d'évolution, évaluer les moyens pour effectuer ce parcours, tels sont les buts de cet exposé. Et lorsqu'au sortir de cet exercice, nous aurons recueilli et assemblé tous les éléments, alors nous rendrons compte de l'expérience acquise et des réflexions que nous aurons inspirées les conclusions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

-----

BLANC-PAMARD (Chantal) :

"Un jeu écologique différentiel : les communautés  
rurales du contact forêt-savane au fond du V baoulé".  
Paris, 1975.

BLANC-PAMARD (C.) & PELTRE (P.) :

"Dynamique des paysages préforestiers et pratiques  
culturales en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire)" in  
"le développement en question". Editions de l'ORSTOM,  
1984.

BOUDHIKO (Mikhaïl) :

"Ecologie globale" Moscou, Editions du Progrès, 1980,  
page 237.

BOUTILLIER (J.L.) :

"Recherches d'anthropologie économique en pays  
koulango" in Bulletin de liaison Sciences Humaines  
ORSTOM, août 1966 - n° 6

DORST (J.) :

"Avant que la nature ne meurt" Moscou, Ed. progrès,  
1968, page 13.

ESCHLIMAN (J.P.) :

"Les agni devant la mort" Paris, 1985

FRATERNITE-MATIN

25-26 octobre 1986 - page 7

KINDO-BOUADI (E.) :

"Dynamisme économique et organisation de l'espace  
rural chez l'Agni du Ndenyan et du Djuablin".  
thèse, 1978.

MARX (K.) :

"Manuscrit économique et philosophique de 1844"  
t. 42. page 92

NIANGORAN-BOUAH (G.) :

"L'univers akan des poids à peser l'or. Les poids  
figuratifs" NEA, MLB, Abidjan, 1985.

PERROT (Claude Hélène) :

"Les Agni Ndenye et le pouvoir au 18e et 19e siècles  
CEDA, Abidjan 1982

ROUGERIE (C.) :

"Les pays agni du Sud-Est de la Côte d'Ivoire fores-  
tière", Etudes éburnéennes, Tome VI, IFAN, Dakar,  
1957, 212 p.